



# Circulation du virus de la Dengue à Mayotte

# Point au 28 juin 2019

## Situation épidémiologique au 28 juin 2019

Entre le 30/03/2019 et le 14/05/2019, sept cas de dengue confirmés par le laboratoire du Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) ont été signalés à la Cellule de Veille d'Alerte et de Gestion Sanitaires de l'ARS OI. Ces cas étaient tous importés, cinq en provenance de La Réunion et deux de Tanzanie.

A partir du 20 mai, les premiers cas de dengue sans lien établi avec un cas importé ont été signalés à Mayotte. Depuis lors, le signalement de nouveaux cas de dengue acquis localement (= cas autochtones) se poursuit.

**Au 28/06/2019**, **35 cas de dengue ont été confirmés** par le laboratoire du Centre hospitalier de Mayotte (CHM) : 23 sont des cas autochtones, 7 sont des cas importés et 5 ont une origine non encore identifiée (Figure 1). Touchant autant les hommes que les femmes (sex-ratio H/F=1,06), l'âge médian est de 24 ans [12-63], 6 cas ayant moins de 16 ans. Parmi les 23 cas autochtones, 3 ont été hospitalisés incluant 2 femmes enceintes prises en charge à la maternité.

Le typage des prélèvements de deux cas importés, l'un de Tanzanie et l'autre de La Réunion a été réalisé par le laboratoire du CHM: le sérotype DENV1 a été identifié pour le cas importé de Tanzanie et le sérotype DENV2 pour le cas importé de La Réunion.

Parmi les cas autochtones, huit ont donné lieu à typage par le laboratoire du CHM qui a mis en évidence la prédominance du sérotype DENV1 (7/8) : deux d'entre eux ont été confirmés par le CNR associé des arboviroses à La Réunion qui a identifié 1 sérotype DENV1 et 1 sérotype DENV2.

Figure 1 – Courbe épidémique des cas de dengue déclarés par semaine de prélèvement, Mayotte, S01/2019–S26/2019 (n = 35)

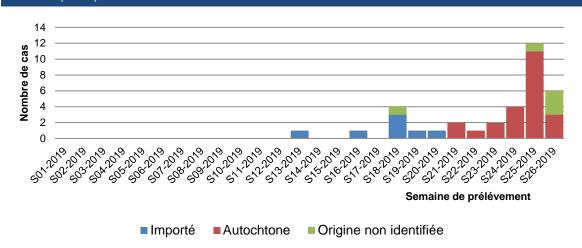
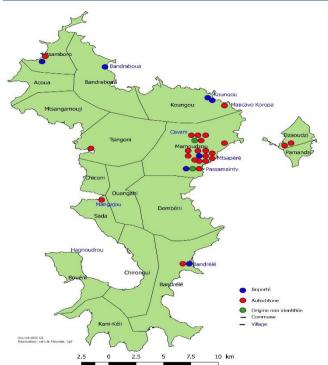


Figure 2 – Répartition géographique des cas de dengue localisés, Mayotte 2019, S01/2019-S26 (n=32)



- La répartition géographique des cas confirmés de dengue montre que ce sont les communes du nord qui sont les plus touchées, notamment, Mamoudzou (20 cas), Koungou (3 cas) et Dzaoudzi (2 cas). Ces 3 communes concentrent plus de 75% des cas confirmés de dengue (Figure 2).
- La majorité des cas autochtones (16/23) sont localisés dans la commune de Mamoudzou dont 14 ont été signalés dans les quartiers d'habitat précaire de Mtsaperé, Doujani et Cavani.
- Les autres cas autochtones sont localisés dans les communes de Dzaoudzi, Bandrélé, Sada, Tsingoni et Mtsamboro.
- Seuls deux cas ont été localisés au sud de l'île à Bandrélé (1 cas importé et 1 cas autochtone).

## Analyse de la situation épidémiologique

La survenue de 23 cas autochtones consécutive au signalement de 7 cas importés de la Réunion et de Tanzanie sans qu'aucun lien entre eux ne soit établi fait craindre la recrudescence des cas de dengue sur le territoire, même si la saison sèche pourrait être un facteur limitant la diffusion de la maladie du fait d'une densité moindre de moustiques, vecteurs de la dengue.

La majorité de ces cas autochtones est localisée dans la commune de Mamoudzou, mais d'autres cas autochtones ont été signalés un peu partout sur le territoire dans les communes du nord, du centre et du sud de l'ile. Ainsi, l'ensemble du territoire de Mayotte est concerné par la circulation du virus.

Au vu des épidémies en cours à La Réunion et dans les pays de la zone d'échanges de Mayotte, une vigilance accrue, notamment, auprès des voyageurs au départ et au retour de Mayotte doit être maintenue pour prévenir l'installation d'une circulation active de la dengue sur le territoire, qui reste probable en raison de la présence de moustiques vecteurs compétents.

Cependant, devant un syndrome dengue-like ou une éruption cutanée, il est nécessaire d'évoquer **les diagnostics différentiels**, notamment, celui de la rougeole, de la leptospirose ou de la fièvre de la vallée du Rift chez des patients de retour de La Réunion ou de l'Union des Comores.

#### Gestes de prévention

L'Aedes, moustique vecteur de la dengue, est essentiellement anthropophile (vivant à proximité de l'Homme) et diurne. Pour lutter contre la dengue, il est essentiel de :

- ✓ Se protéger contre les piqûres de moustiques (**répulsifs**, diffuseurs, vêtements couvrants, moustiquaires...) particulièrement pour les personnes symptomatiques et/ou avec un diagnostic biologique mais aussi pour leur entourage afin de réduire les risques de transmission secondaire.
- ✓ Eliminer les petites collections d'eau claire (soucoupes, gouttières, ...) de l'environnement domestique et les déchets pouvant créer des gîtes larvaires. Respecter les jours de collecte des déchets.
- ✓ Encourager toute personne présentant des symptômes évocateurs de la dengue à consulter un médecin.

#### **Préconisations**

- Avec un début de circulation autochtone du virus dengue sur le territoire, la **confirmation biologique** de **chaque cas suspect**\* de dengue est recommandée pour permettre la détection de nouveaux foyers et la mise en œuvre des **mesures de contrôle**.
  - \* Syndrome dengue-like: fièvre ≥ 38,5°C associée ou non à des céphalées, des douleurs musculaires et/ou articulaires, des nausées/vomissements et un rash cutané en l'absence de tout autre point d'appel infectieux (ICD-10, Version 2016).
  - Dans les 5 premiers jours suivant l'apparition des symptômes => RT-PCR Entre le 5<sup>ème</sup> et le 7<sup>ème</sup> jour => RT-PCR et sérologie (IgM/IgG) Au delà de 7<sup>ème</sup> jour => sérologie seule (IgM/IgG)
- Le traitement est **symptomatique** : la douleur et la fièvre peuvent être traitées par du **paracétamol**. En aucun cas, l'aspirine, l'ibuprofène ou d'autres AINS ne doivent être prescrits (risque hémorragique).

Signaler les cas confirmés, les suspicions de cas groupés et les cas cliniquement très évocateurs à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de Mayotte (coordonnées ci-dessous)

### Plateforme de veille et d'urgences sanitaires

Tel: 0269 61 83 20 - Fax: 02 62 31 69 76 ars-oi-cvags-mayotte@ars.sante.fr

#### Pour en savoir plus

https://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/documents/communicable-disease-threats-report-12-may-2019.pdf Le point sur la Dengue : https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/le-point-sur-la-dengue



Directeur de la publication : Martial METTENDORFF, Santé publique France

Responsable par intérim de la cellule Mayotte : Laurent Filleul

Retrouvez-nous sur :

www.santepubliquefrance.fr

Diffusion: oceanindien@santepubliquefrance.fr

Cellule Mayotte:

Centre Kinga, 90, route Nationale 1 Kaweni, BP 410, 97600 Mamoudzou Mayotte

Tél.: +262 (0)2 69 61 83 04 Fax: +262 (0)2 62 31 69 76